



# EXTRAIT DU

## REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

### du Conseil de Communauté de l'agglomération dijonnaise

Séance du jeudi 25 mars 2010

Président : M. REBSAMEN

Secrétaires de séances : M. GRANDGUILLAUME et M. TRAHARD

#### *Membres présents :*

M. François REBSAMEN	M. Didier MARTIN	M. Alain LINGER
M. Pierre PRIBETICH	M. Benoît BORDAT	M. Louis LAURENT
M. Jean ESMONIN	M. Joël MEKHANTAR	M. Roland PONSAA
M. Gilbert MENUT	M. Philippe DELVALEE	M. François NOWOTNY
Mme Colette POPARD	Mme Françoise TENENBAUM	Mme Christine MASSU
M. Rémi DETANG	Mme Anne DILLENSEGER	M. Michel FORQUET
M. Jean-Patrick MASSON	Mme Christine DURNERIN	M. Claude PICARD
M. Jean-François DODET	Mme Elizabeth REVEL-LEFEVRE	M. Gaston FOUCHERES
M. Laurent GRANDGUILLAUME	Mme Elisabeth BIOT	M. Pierre PETITJEAN
M. Michel JULIEN	Mlle Christine MARTIN	Mme Claude DARCIAUX
M. Gérard DUPIRE	Mme Marie-Josèphe DURNET-ARCHEREY	M. Nicolas BOURNY
M. Jean-François GONDELLIER	M. Alain MARCHAND	M. Jean-Philippe SCHMITT
Mme Catherine HERVIEU	M. Mohammed IZIMER	M. Philippe GUYARD
M. Jean-Claude DOUHAÏT	Mme Hélène ROY	M. Gilles MATHEY
Mlle Badiâ MASLOUHI	M. Mohamed BEKHTAOUI	M. Jean-Claude GIRARD
M. Yves BERTELOOT	Mme Jacqueline GARRET-RICHARD	Mme Geneviève BILLAUT
M. Patrick MORÈAU	Mme Joëlle LEMOUZY	M. Philippe BELLEVILLE
M. Dominique GRIMPRET	M. Jean-Yves PIAN	M. Norbert CHEVIGNY
M. Jean-Pierre SOUMIER	Mlle Stéphanie MODDE	M. Gilles TRAHARD.
M. André GERVAIS	M. Philippe CARBONNEL	

#### *Membres absents :*

M. Patrick CHAPUIS	M. José ALMEIDA pouvoir à Mme Claude DARCIAUX
M. Michel ROTGER	M. François DESEILLE pouvoir à M. Dominique GRIMPRET
Mme Noëlle CABBILLARD	Mme Marie-Françoise PETEL pouvoir à M. Claude PICARD
	M. François-André ALLAERT pouvoir à Mme Elisabeth BIOT
	M. Jean-Paul HESSE pouvoir à M. Pierre PRIBETICH
	M. Christophe BERTHIER pouvoir à Mme Elizabeth REVEL-LEFEVRE
	M. Georges MAGLICA pouvoir à Mme Françoise TENENBAUM
	Mme Nelly METGE pouvoir à M. Laurent GRANDGUILLAUME
	Mlle Nathalie KOENDERS pouvoir à Mme Anne DILLENSEGER
	Mme Myriam BERNARD pouvoir à Mlle Christine MARTIN
	M. Pierre LAMBOROT pouvoir à M. Alain LINGER
	M. Lucien BRENOT pouvoir à M. François NOWOTNY
	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET pouvoir à M. Michel FORQUET
	M. Pierre-Olivier LEFEBVRE pouvoir à M. Gilles MATHEY
	Mme Françoise EHRE pouvoir à M. Jean-Claude GIRARD
	M. Patrick BAUDEMONT pouvoir à Mme Geneviève BILLAUT
	M. Murat BAYAM pouvoir à Mlle Badiâ MASLOUHI
	M. Michel BACHELARD pouvoir à M. Rémi DETANG
	M. Rémi DELATTE pouvoir à M. Jean-François DODET.

#### **OBJET : DEPLACEMENTS**

**Tramway - Demandes de subvention auprès de l'Agence de l'eau**

Vu la délibération n°GD2008-05-15-01 en date du 15 mai 2008 par laquelle le Conseil de communauté a validé le principe de réalisation de deux lignes de TCSP et décidé du lancement de la concertation préalable, conformément à l'article L.300-2 du code de l'urbanisme.

Vu la délibération n°GD2008-09-25-03 en date du 25 septembre 2008 par laquelle le Conseil de communauté a approuvé l'acquisition sur la SNCF du site de l'Etablissement de Maintenance du Matériel (EMM) cadastré section DE n°19p pour la partie située à Dijon et section AN n°1p pour la partie située sur Chenôve, d'une superficie totale d'environ 13,10 ha.

Vu la délibération n°GD2008-09-25-04 en date du 25 septembre 2008 par laquelle un concours restreint de maîtrise d'oeuvre a été organisé en vue de l'attribution du marché de maîtrise d'oeuvre pour la construction d'un centre d'exploitation et de maintenance (CEM) pour le réseau de transport publics urbains.

Vu la délibération n°GD2009-05-14-31 en date du 14 mai 2009 par laquelle le Conseil de communauté a retenu le groupement FERRAND SIGNAL/ AERIA/ Technip tps/ CDS Azur/ Burgéap pour le marché de maîtrise d'oeuvre du Centre d'Exploitation et de Maintenance (CEM) pour le réseau de transport publics urbains.

Vu la délibération n°GD2009-11-19-39 en date du 19 novembre 2009 ayant approuvé l'avenant n°1 au marché de maîtrise d'oeuvre du centre de maintenance et d'exploitation

Il s'avère nécessaire de protéger le futur Centre d'Exploitation et de Maintenance (CEM) situé en aval de la commune de Chenôve contre les risques d'inondation dus aux débordements des réseaux unitaires situés rues des Ateliers, Nicolas Cugnot et Aristide Briand.

Le Bureau d'études Burgéap est chargé de la maîtrise d'oeuvre de l'ouvrage à réaliser.

L'ouvrage proposé dans l'Avant-Projet est un bassin enterré à parois moulées de 5000 m<sup>3</sup> environ.

Pour des raisons d'encombrement, ce bassin doit être implanté sur le site du centre de maintenance.

Le bassin va permettre de stocker les volumes d'eaux unitaires en surverse lors d'événements pluvieux de période de retour trentenal, provenant des collecteurs T200 et DN 250 rue Aristide Briand et DN 1300 rue Nicolas Cugnot.

La réalisation de cet ouvrage aura un impact qualitatif important sur le milieu naturel puisqu'il permettra d'éviter le rejet notamment dans l'Ouche, des débordements du réseau d'assainissement unitaire de la rue des Ateliers en partie canalisés par un déversoir d'orage appelé « SECOR » dont l'exutoire est l'Ouche.

La réalisation de cet ouvrage avec les équipements et raccordements nécessaires est estimée à environ 5 300 000 € TTC.

LE CONSEIL,  
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,  
DÉCIDE :

- de solliciter au taux maximum toute subvention auprès de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée et Corse.
- d'autoriser Monsieur le Président à signer tout document pour la bonne gestion administrative de ce dossier de demande de subvention.

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR  
Déposé le :

26 MARS 2010



Convocation envoyée le 18 mars 2010  
Publié le 26 MARS 2010  
Déposé en Préfecture le

Pour extrait conforme,  
Le Président  
COMMUNAUTÉ  
Pour le Président  
DE  
L'AGGLOMÉRATION  
DIJONNAISE  
Pierre PRIBELIEN